



Gouvernement du Canada Government of Canada



« LES COLLECTIVITÉS RURALES, VÉRITABLE CLÉ DE VOÛTE »

RAPPORT TRIMESTRIEL

Discussions en tables rondes
octobre à décembre 2003

N° de publication : 2250F
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2004
No de catalogue : A22-381/2004F-HTML
ISBN : 0-662-75973-7

Le présent rapport sommaire est disponible sur le site Web suivant : www.rural.gc.ca/dialogue/reports_f.phtml.
Pour de plus amples renseignements sur le Dialogue rural, veuillez composer le 1 888 781-2222 (numéro sans frais).

Canada

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1	AVANT-PROPOS 1
2	INTRODUCTION 1
3	SOMMAIRE DES SUJETS DE DISCUSSION 3
4	MÉTHODOLOGIE 7
4.1	Tables rondes, participants et participantes et contexte 7
4.2	Déroulement des discussions en tables rondes 8
4.3	Aperçu des sujets de la Partie 1 8
4.4	Aperçu des sujets de la Partie 2 8
5	SOMMAIRE DES SUJETS DE DISCUSSION 11
5.1	Renforcement des capacités des collectivités 11
5.2	Jeunesse 13
5.3	Infrastructure 15
5.4	Entrepreneuriat 18
6	RÉSULTATS ET ANALYSE : SUJETS DE LA PARTIE 2 21
6.1	Réseau à large bande 21
6.2	Immigration 22
6.3	Partenariats intergouvernementaux 22
6.4	Relations entre les régions urbaines et rurales 23
6.5	Questions relatives aux régions du Nord et éloignées 24
6.6	Industries primaires 25
6.7	Capital humain 26
6.8	Capital social 27
6.9	Loisirs et culture 28
7	CONCLUSION 30

« LES COLLECTIVITÉS RURALES, VÉRITABLE CLÉ DE VOÛTE »

RAPPORT TRIMESTRIEL

Discussions en tables rondes
octobre à décembre 2003

1. AVANT-PROPOS

Le présent rapport est un résumé des discussions qui ont eu lieu durant les six discussions en tables rondes intitulées « Les collectivités rurales, véritable clé de voûte » qui se sont déroulées dans quatre provinces et un territoire, d'octobre à décembre 2003, ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest en mai 2003. Afin de présenter un rapport fidèle aux discussions libres, nous avons également inclus les recommandations des participants et participantes, qui sont hors des compétences fédérales. Les points de vue exprimés ne sont pas nécessairement ceux du gouvernement du Canada.

2. INTRODUCTION

Les six discussions en tables rondes s'inscrivaient dans une série de tables rondes avec les principaux intervenants et intervenantes, organisée par l'honorable Andy Mitchell, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario), à travers le Canada, en 2003-2004.

La série de tables rondes fait partie du Dialogue rural, qui est une discussion bidirectionnelle continue entre le gouvernement du Canada et les Canadiens et Canadiennes des régions rurales, éloignées et du Nord. Le Dialogue rural, lancé en 1998, aide le gouvernement du Canada à comprendre les préoccupations et les enjeux locaux et régionaux, ainsi qu'à fournir aux citoyens et citoyennes des régions rurales, éloignées et du Nord l'occasion d'influer sur les politiques, programmes et services du gouvernement du Canada, qui les touchent. Depuis le lancement de l'initiative du Dialogue rural, plus de 16 000 citoyens et citoyennes des régions rurales, éloignées et du Nord ont participé aux activités qui ont eu lieu d'un bout à l'autre du pays. Ces activités comprennent notamment des réunions régionales, des conférences rurales nationales et régionales, des sondages et des forums de discussions.

Le Dialogue rural est un élément clé du Partenariat rural canadien, une initiative qui favorise une approche horizontale du développement rural au sein du gouvernement du Canada. La contribution des participants et participantes aux tables rondes aidera à orienter le gouvernement du Canada quant aux futures mesures d'action et aidera à l'élaboration d'un cadre national pour une politique rurale qui, à son tour, orientera les mesures d'action des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. L'objectif primordial de cette collaboration fédérale-provinciale-territoriale est d'assurer la durabilité et la viabilité à long terme des collectivités rurales en créant un milieu qui assure aux collectivités et aux citoyens et citoyennes l'accès à des débouchés sociaux et économiques.

Les intervenants et intervenantes à ces tables rondes ont été encouragés à proposer des stratégies et mesures à caractère communautaire conçues pour relever des défis précis et faire avancer un certain nombre de priorités cernées dans le cadre du processus du Dialogue rural. Ils étaient également encouragés à suggérer le rôle que les gouvernements peuvent jouer pour aider les collectivités à donner suite à leurs priorités et à mettre en œuvre certaines stratégies et mesures. Il est espéré que ces discussions permettront de déterminer comment les collectivités rurales, éloignées et du Nord peuvent mieux se préparer, avec l'aide soutenue de tous les ordres de gouvernement, à participer à la prospérité locale et nationale, et à en tirer avantage.

Les discussions en tables rondes proposaient des objectifs précis pour faciliter les échanges d'information et aider à définir des stratégies de développement et des mesures axées sur la collectivité. Les objectifs de la série de tables rondes étaient les suivants :

- poursuivre le Dialogue rural avec les collectivités rurales en y faisant participer les principaux intervenants et intervenantes communautaires;
- analyser les priorités rurales clés cernées dans le cadre du Dialogue rural et des discussions avec d'autres réseaux;
- discuter de la façon dont les collectivités peuvent se positionner pour tirer parti des changements qui surviennent dans l'assise socio-économique du Canada rural;
- déterminer la capacité des collectivités à élaborer avec les gouvernements et d'autres intervenants et intervenantes des stratégies et des mesures qui mobiliseront les citoyens et citoyennes à appliquer des solutions locales aux défis qui les concernent;
- déterminer les stratégies et les moyens que les gouvernements peuvent appuyer pour aider les collectivités à s'adapter au changement et à bâtir une assise socio-économique durable.

Ce rapport fournit une analyse des discussions qui ont eu lieu dans le cadre des six discussions en tables rondes. On y trouve des stratégies et des mesures précises qui peuvent être mises en œuvre par les collectivités rurales, éloignées et du Nord, ainsi qu'une ligne de conduite proposée. De plus, les résultats présentés serviront de moyen d'aider le gouvernement du Canada à élaborer des politiques et des orientations stratégiques qui répondront aux besoins des collectivités rurales, éloignées et du Nord à mesure qu'elles poursuivront leur développement.

3. SOMMAIRE DES SUJETS DE DISCUSSION

Les participants et participantes ont eu l'occasion de discuter des priorités rurales clés cernées dans le cadre du Dialogue rural (décrites à la Section 5, sujets de la Partie 1) et d'autres enjeux d'intérêt régional (décrits à la Section 6, sujets de la Partie 2). On trouvera ci-après certaines des stratégies et mesures qui ont été mises de l'avant par les participants et participantes aux tables rondes et qui pourraient être mises en œuvre par les collectivités rurales, par les gouvernements ou, encore, par les deux. Elles sont présentées plus en détail à la Section 5 et à la Section 6 du présent rapport.

Renforcement des capacités des collectivités

Le renforcement des capacités des collectivités est reconnu comme étant un processus à long terme et continu, qui exige le développement et le soutien de réseaux entre les intervenants et intervenantes communautaires, les populations autochtones et les différents ordres de gouvernement. L'accent devrait être mis sur l'élaboration d'initiatives de renforcement des capacités des collectivités et la conception de programmes novateurs, pouvant permettre aux collectivités d'aborder les enjeux à partir d'une perspective socio-économique intégrée. Des activités de suivi et de soutien opportun à l'égard de ces initiatives, ainsi que des programmes flexibles et facilement accessibles, contribueront à mieux équiper les collectivités pour qu'elles soient en mesure d'affronter et de répondre à leurs réalités en évolutions et de réussir au fil des ans.

La planification stratégique régionale est une occasion précieuse pour formuler de manière plus précise les buts, mandats et rôles de la base de leadership en milieu rural. Le processus de planification stratégique pourrait également servir comme mécanisme pour déterminer les lacunes sur le plan des connaissances en leadership et élaborer un plan à long terme pour combler ces lacunes.

Jeunesse

Les jeunes peuvent offrir une perspective rafraîchissante et innovatrice, de l'énergie et de l'enthousiasme en participant aux affaires de la collectivité, et mettre à profit les compétences approfondies qu'ils ont acquises au fil de leurs études, de leur expérience de travail et de voyages à l'extérieur de leur collectivité. Les collectivités rurales devraient se concentrer à encourager les jeunes à revenir dans leur milieu pour s'y établir et à demeurer dans les régions rurales. Pour ce faire, de réels débouchés et des lieux de travail où les jeunes pourront exploiter leurs compétences et expérience doivent se trouver au sein des collectivités rurales.

Des efforts proactifs de communication devraient être entrepris pour renseigner les jeunes sur les débouchés qui s'offrent à eux et les sensibiliser au choix de carrières viables au sein de la collectivité ou dans les régions rurales. Un redressement doit se produire sur le plan de la collectivité pour encourager les jeunes à apprécier et à poursuivre des études universitaires, et à valoriser aussi les débouchés et la formation disponibles au niveau local.

Infrastructure

Une infrastructure efficace et solide a été désignée comme étant essentielle à la viabilité des milieux ruraux. Il a été reconnu que les collectivités rurales, éloignées et du Nord ne peuvent pas soutenir financièrement l'infrastructure nécessaire à leur région en raison de leur assiette d'impôt limitée. Donc, les collectivités devraient prendre des décisions stratégiques en ce qui concerne les investissements pour l'infrastructure puisque le financement dans ce domaine est limité et l'accès à ce financement constitue un défi pour les municipalités plus petites. Les partenariats entre les secteurs public et privé offrent une approche qui pourrait être efficace au développement des infrastructures, et seraient avantageux tant pour les collectivités ayant besoin des investissements pour l'infrastructure que pour les entreprises cherchant à augmenter leur clientèle.

Entrepreneuriat

Les loisirs et les activités culturelles offrent des possibilités pour des partenariats créatifs entre le secteur public et le secteur privé, car il y a souvent un manque de ce genre d'installations dans les collectivités plus petites. Des partenariats dans ce secteur pourraient offrir des services vivement sollicités, aux membres de la collectivité, et aux jeunes en particulier, notamment des services récréatifs, sociaux et culturels.

Les collectivités devraient accroître les investissements commerciaux par l'augmentation des liens économiques avec les autres collectivités rurales et autochtones, et devraient soutenir l'entrepreneuriat rural. La diversification de l'économie rurale a été considérée comme étant la clé de la revitalisation et du développement durable des entreprises rurales. Les stratégies de développement d'entreprises et de planification devraient être coordonnées à l'échelle communautaire afin de mettre en œuvre une stratégie générale qui permettrait d'atténuer les cycles économiques souvent associés aux économies axées sur les ressources. Le réseautage et le soutien aux entreprises devraient être facilités de façon continue par les gouvernements afin d'aider les collectivités à transformer leurs idées d'entrepreneuriat en gestes concrets.

Réseau à large bande

Le réseau à large bande joue un rôle important au sein des collectivités rurales, éloignées et du Nord par rapport à leur capacité à échanger de l'information à une échelle globale et à concurrencer sur le marché mondial grandissant. De plus, l'accès au réseau à large bande est aussi perçu comme une exigence d'infrastructure indispensable pour les collectivités rurales en ce qui a trait à leur durabilité et viabilité à long terme, leur accès à des services bancaires, de soins de santé et d'éducation à distance, et leur capacité à établir des réseaux et tisser des liens entre les collectivités.

Immigration

Les stratégies et les outils visant à promouvoir l'immigration dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord sont nécessaires, et l'accent devrait être mis sur l'inclusivité et sur l'attirance des nouveaux arrivants à venir s'établir dans ces régions. Les stratégies devraient être solides et aussi mettre l'accent sur l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants dans la collectivité.

Il faudrait changer les comportements locaux et atteindre une meilleure compréhension et acceptation des différences, qu'elles soient linguistiques, raciales, religieuses, socio-culturelles ou reliées à l'âge, puisque ceci est considéré comme l'étape clé pour attirer des nouveaux résidents et résidentes dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord.

Partenariats intergouvernementaux

La collaboration intergouvernementale devrait être un processus plus intégré et cohérent, en particulier en matière d'élaboration de politiques et de prestation des programmes. Les gouvernements devraient assurer une meilleure gestion et diffusion de l'information et des outils disponibles puisqu'ils sont nécessaires au développement durable des collectivités rurales.

Des guides intergouvernementaux à jour sont essentiels pour effectuer un travail intergouvernemental efficace selon le point de vue de la collectivité. Des guides regroupant des renseignements sur les programmes et services offerts sur des sujets particuliers, permettraient aux citoyens et citoyennes de mieux comprendre les ressources mises à leur disposition par les différents ordres de gouvernement.

Relations entre les régions urbaines et rurales

Puisque le travail d'élaboration de politiques et de programmes du gouvernement se fait souvent dans les centres urbains, il faudrait mettre en œuvre une stratégie efficace de sensibilisation sur le fait que les collectivités rurales et urbaines ont des enjeux différents. Des stratégies de communication efficaces devraient être élaborées pour avoir une meilleure compréhension de l'interdépendance des collectivités rurales et urbaines et du fossé qui les sépare, et identifier les façons qu'elles peuvent travailler ensemble afin d'en tirer un avantage mutuel.

La concurrence entre les collectivités urbaines et rurales, en ce qui a trait à la visibilité de leurs enjeux et au financement limité disponible, n'avantage aucune collectivité, quel que soit son genre. De fait, la concurrence devient un obstacle à la compréhension mutuelle et à la conclusion d'alliances. Une approche plus intégrée, selon laquelle les investissements stratégiques traiteront des collectivités rurales et urbaines et de leur interdépendance, est nécessaire.

Questions relatives aux collectivités du Nord et éloignées

Le développement des ressources dans le Nord contribue largement à l'économie nordique et du pays dans son ensemble; toutefois, la majorité des profits tirés de ces investissements sont affectés vers le sud, à l'extérieur des collectivités locales. Les questions de gouvernance des collectivités du Nord sont une priorité et devraient être abordées pour s'assurer que les décisions soient prises au mieux de leur intérêts. Des structures de gouvernance devraient être mises en place pour que les collectivités du Nord profitent des avantages du développement de leurs ressources locales, patrimoniales et culturelles.

Industries primaires

Les collectivités rurales, éloignées et du Nord reconnaissent l'importance de la base de ressources naturelles qu'ils ont à leur disposition. Ces collectivités affrontent un défi à développer des débouchés et des industries fondées sur les ressources naturelles de la région, qui tiendront compte de la fragilité écologique de ces ressources. Le développement des ressources en eau a été identifié comme étant un secteur d'investissement possible pour diversifier les industries primaires des collectivités du Nord.

Capital humain

Optimiser l'engagement du capital humain au sein des collectivités est une priorité. Des stratégies qui englobent l'acquisition de compétences et de la formation afin d'assurer le renouvellement constant de la base de leadership et de bénévoles devraient être élaborées, ainsi que des stratégies visant l'engagement de nouvelles personnes dans les affaires communautaires et pour atténuer l'épuisement des membres de la collectivité qui participent déjà aux activités de bénévolat.

Capital social

Le potentiel des collectivités en matière de capital social qui est nécessaire est souvent adéquat. L'élaboration de programmes et de stratégies, qui permettraient aux collectivités de travailler efficacement en vue d'atteindre des objectifs mutuels, a été identifiée comme un défi. Le bénévolat représente l'un des principaux défis qu'affrontent les collectivités rurales en matière de mobilisation du capital social. Les partenariats ont été reconnus comme étant essentiels pour augmenter le capital social au sein de la collectivité et entre les différentes collectivités.

Loisirs et culture

Les loisirs et les activités culturelles sont des secteurs du développement de la collectivité fréquemment perçus comme secondaires par rapport au développement économique, et, par conséquent, sont souvent moins appuyés. Ils existent des coûts liés à l'entretien des installations de loisirs et d'activités culturelles, donc des partenariats devraient être considérés afin de partager les locaux et les coûts de construction et d'entretien des installations à fins multiples.

L'accès à des loisirs et des activités culturelles abordables est de toute première importance pour les résidents et résidentes des petites villes et des collectivités rurales. Des stratégies devraient être élaborées dans le but de créer des activités récréatives et des événements culturels qui augmenteraient la participation et la cohésion des collectivités, l'acquisition de compétences en bénévolat et en leadership, et inciteraient les jeunes à demeurer au sein de leur collectivité et d'y bâtir leur vie.

4. MÉTHODOLOGIE

4.1 TABLES RONDES, PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES ET CONTEXTE

Ce rapport trimestriel couvre les six tables rondes qui se sont déroulées dans quatre provinces et un territoire entre octobre et décembre 2003, ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest en mai 2003, et qui sont décrites dans le tableau 1 ci-dessous.

Province ou Territoire	Région	Type de région	Nombre de participants	Date
Territoires du Nord-Ouest	Yellowknife (avec la Coalition des gens d'affaires et les ONG)	du Nord	25	Le 23 mai 2003
Territoires du Nord-Ouest	Yellowknife	du Nord	7	Le 4 octobre 2003
Québec	Val D'Or	exclusivement rurale/du centre	19	Le 17 octobre 2003
Ontario	New Liskeard	exclusivement rurale/du centre	18	Le 17 octobre 2003
Nouveau-Brunswick	Sackville	rurale	12	Le 4 décembre 2003
Nouvelle-Écosse	Truro	exclusivement rurale/du centre	9	Le 5 décembre 2003

Afin de favoriser la participation des intervenants et intervenantes communautaires, les invitations à chaque table ronde étaient normalement limitées entre 20 et 22 personnes. Un total de 90 résidents et résidentes des régions rurales indiquées ci-dessus ont participé à ces dernières discussions en tables rondes.

Contrairement aux activités précédentes du Dialogue rural qui sollicitaient les opinions et les commentaires des citoyens et citoyennes des régions rurales, les discussions en tables rondes visaient à recueillir les commentaires des principaux intervenants et intervenantes des collectivités rurales. La sélection des participants et participantes avait comme objectif d'obtenir une représentation étendue des principaux intervenants et intervenantes engagés dans le développement des collectivités rurales, éloignées et du Nord. Les tables rondes étaient composées de participants et participantes qui étaient, sans être limitées à ces personnes : des représentants et représentantes des organismes rurales régionales et des groupes jeunesse; des universitaires; des agents et agentes de développement communautaire, économique et

social; des représentants et représentantes des organisations ou des collectivités des Premières nations et des populations inuites; ainsi que des membres des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux.

4.2 DÉROULEMENT DES DISCUSSIONS EN TABLES RONDES

Les six tables rondes, des événements d'une journée entière ou d'une demi-journée, étaient structurées en deux parties. Pour la Partie 1, les participants et participantes ont eu l'occasion de fournir leurs commentaires sur quatre sujets importants qui ont été cernés, lors des activités précédentes du Dialogue rural, comme les priorités clés qui devraient être traitées par les collectivités rurales, éloignées et du Nord, avec l'appui des gouvernements. La Partie 2 des tables rondes a traité des sujets présélectionnés par les participants et participantes comme étant des enjeux et des préoccupations pertinents touchant leur collectivité respective. Tous les sujets de discussion étaient décrits dans la documentation envoyée aux participants et participantes pour la préparation de chaque table ronde.

4.3 APERÇU DES SUJETS DE LA PARTIE 1

L'objectif des discussions en tables rondes était que les participants et participantes aillent plus loin que simplement identifier les enjeux afin qu'ils et qu'elles proposent des stratégies et des mesures communautaires conçues pour relever des défis particuliers et pour faire avancer les priorités clés cernées par les citoyens et citoyennes dans le cadre du Dialogue rural. Les sujets de la Partie 1 des tables rondes étaient :

- le renforcement des capacités des collectivités;
- la jeunesse;
- l'infrastructure;
- l'entrepreneuriat.

Afin de stimuler les discussions portant sur les stratégies et les mesures à mettre en œuvre par les collectivités rurales, éloignées et du Nord et les groupes communautaires, les participants et participantes ont été demandés de fournir des réponses à différentes questions liées à chacun des quatre sujets discutés. L'analyse des discussions sur ces sujets et les questions sont présentées à la Section 5 de ce rapport.

4.4 APERÇU DES SUJETS DE LA PARTIE 2

Dans la deuxième partie des discussions en tables rondes, les participants et participantes ont eu l'occasion de sélectionner de deux à quatre sujets de discussion à partir d'une liste de sujets proposés qui leur a été fournie dans le cadre de l'invitation. Les participants et participantes ont également été invités à présenter d'autres sujets d'intérêt régional dont ils voulaient discuter. Les sujets proposés pour la Partie 2 des tables rondes étaient :

- le réseau à large bande;
- l'immigration;
- les partenariats intergouvernementaux;
- les relations entre les régions urbaines et rurales;
- les questions relatives aux régions du Nord et éloignées;
- les industries primaires;
- le capital humain;
- le capital social;
- les loisirs et la culture;
- l'environnement.

Le tableau 2 offre un aperçu des sujets choisis pour la Partie 2 de chaque table ronde.

TABLEAU 2 – SUJETS CHOISIS POUR LA PARTIE 2			
Province ou Territoire	Région	Type de région	Sujets choisis
Territoires du Nord-Ouest	Yellowknife (avec la Coalition des gens d'affaires et les ONG)	du Nord	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats intergouvernementaux • Capital humain et social • Questions relatives aux régions du Nord et éloignées
Territoires du Nord-Ouest	Yellowknife	du Nord	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats intergouvernementaux • Réseau à large bande • Industries primaires • Questions relatives aux régions du Nord et éloignées
Québec	Val D'Or	exclusivement rurale/du centre	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau à large bande • Immigration • Partenariats intergouvernementaux • Industries primaires
Ontario	New Liskeard	exclusivement rurale/du centre	<ul style="list-style-type: none"> • Questions relatives aux régions du Nord et éloignées • Immigration
Nouveau-Brunswick	Sackville	rurale	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats intergouvernementaux • Relations entre les régions urbaines et rurales • Capital humain et social • Réseau à large bande
Nouvelle-Écosse	Truro	exclusivement rurale/du centre	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats intergouvernementaux • Relations entre les régions urbaines et rurales • Capital humain et social • Loisirs et culture

Les sujets choisis par les participants et participantes en tant que priorités pour leurs collectivités sont fortement liés au type de région dans laquelle a eu lieu la table ronde. Les discussions en tables rondes ont révélé que les partenariats intergouvernementaux et le capital humain et social demeurent très importants pour les intervenants et intervenantes des régions rurales, comme le démontre le choix des participants et participantes. Ces choix sont suivis de près par les questions relatives aux régions du Nord et éloignées, le réseau à large bande, l'immigration, les relations entre les régions urbaines et rurales, les loisirs et la culture, ainsi que les industries primaires.

Afin de faciliter les discussions à propos des sujets de la Partie 2, une série de questions liées à tous les sujets a été proposée aux participants et participantes. Ces questions ont servi à définir les atouts et les outils de la collectivité qui peuvent être appliqués aux défis particuliers discutés pendant chaque table ronde. De plus, les participants et participantes avaient été demandés de cerner les types de partenariats et de mesures qui pourraient traiter le mieux les enjeux discutés dans la Partie 2. L'analyse des discussions sur ces sujets et les questions sont présentées à la Section 6 de ce rapport.

5. RÉSULTATS ET ANALYSE : SUJETS DE LA PARTIE 1

Cette section comprend l'analyse des six discussions en tables rondes pour les sujets de la Partie 1 : le renforcement des capacités des collectivités, la jeunesse, l'infrastructure et l'entrepreneuriat. **Un aperçu de chaque sujet de discussion** et les questions proposées aux participants et participantes des tables rondes sont également présentés dans cette section.

5.1 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COLLECTIVITÉS

On peut décrire le renforcement des capacités des collectivités comme un processus continu qui favorise le développement du leadership local et encourage la participation en vue d'atteindre les objectifs d'une vision commune. Elle permet à une collectivité ou à une région de cerner ses forces et ses faiblesses, de tirer parti de ses ressources internes et externes afin de relever les défis locaux, d'élaborer des stratégies permettant d'intervenir efficacement et d'être mieux en mesure de saisir les occasions qui se présentent. Une approche intégrée et systématique du renforcement des capacités des collectivités aidera les personnes et les organismes à mieux communiquer leurs idées et leurs objectifs et à prendre des décisions complexes et intégrées.

Comment le gouvernement et les collectivités peuvent-ils travailler ensemble pour s'assurer que les collectivités rurales demeurent des milieux dynamiques?

Le renforcement des capacités des collectivités est reconnu comme étant un processus à long terme et continu, qui exige le développement et le soutien de réseaux entre les intervenants et intervenantes communautaires, les populations autochtones et les différents ordres de gouvernement. L'accent devrait être mis sur l'élaboration d'initiatives de renforcement des capacités des collectivités et la conception de programmes novateurs, pouvant permettre aux collectivités d'aborder les enjeux à partir d'une perspective socio-économique intégrée. Des activités de suivi et de soutien opportun à l'égard de ces initiatives, ainsi que des programmes flexibles et facilement accessibles, contribueront à mieux équiper les collectivités pour qu'elles soient en mesure d'affronter et de répondre à leurs réalités en évolutions et de réussir au fil des ans.

- Les collectivités devraient avoir plus de flexibilité, d'autonomie et de responsabilités pour concevoir des débouchés propres à leurs besoins lorsqu'elles mettent en œuvre des projets de renforcement de leurs capacités, et le gouvernement devrait fournir plus de soutien dans le cadre de tels projets.
- Les gouvernements devraient s'éloigner de parler et de concevoir des théories au sujet du renforcement des capacités des collectivités, ils devraient plutôt agir en engageant activement les citoyens et citoyennes aux enjeux locaux qui les intéressent et leur tiennent à cœur personnellement.

Les participants et participantes ont indiqué qu'en vue de planifier des stratégies gagnantes et appropriées pour développer et renforcer les capacités de leur collectivité, et des recherches et

des données à jour sur les principaux indicateurs socio-économiques de leur région sont nécessaires. Par ailleurs, il a également été souligné que les répercussions sociales entourant le développement de la collectivité sont des considérations essentielles, et qu'il faut les considérer tout en coordonnant les enjeux économiques.

- Les collectivités et les gouvernements devraient coopérer puisque les collectivités ont l'expertise pertinente sur le genre de données qu'il leur faut en matière de planification communautaire et sur leur mode de présentation pour qu'ils soient facilement transférables, et que les gouvernements ont accès à de telles données.
- Les collectivités, les gouvernements et d'autres organismes devraient aussi nouer des partenariats, puisqu'ils ont tous un rôle important à jouer en ce qui a trait à la facilitation d'un renforcement fructueux des capacités des collectivités qui englobe les considérations sociales et économiques.

Il a été exprimé que le gouvernement concentre ses efforts seulement à maintenir et à assurer que toutes les collectivités demeurent des milieux dynamiques; cependant, ce point de mire ne correspond pas nécessairement aux réalités quotidiennes des citoyens et citoyennes, à leurs besoins et aspirations pour l'avenir.

- Les gouvernements devraient offrir des « soins palliatifs aux collectivités » pour aider et appuyer celles qui prennent la décision difficile de « fermer progressivement » et leurs résidents et résidentes qui doivent déménager dans d'autres collectivités où ils affrontent de nouvelles circonstances.

Comment les collectivités peuvent-elles renouveler leur base de leadership?

Les participants et participantes ont indiqué qu'il faudrait reconnaître les défis que les bénévoles affrontent dans les régions rurales et prendre des mesures concrètes pour les atténuer si on veut que l'animation sociale et le bénévolat deviennent des sphères d'activités plus attirantes sur le plan de l'engagement collectif. Plus de possibilités en matière de recrutement, de reconnaissance et de perfectionnement professionnel devraient être offertes pour les jeunes, les nouveaux venus et les leaders actuels de la collectivité en vue d'encourager le développement personnel tout en réduisant les risques d'épuisement des leaders.

- Des programmes de formation et de perfectionnement professionnels conçus spécialement en fonction des conditions et des besoins des populations nordiques du Canada devraient être élaborés, puisque ceux-ci ont été jugés importants.
- Des activités de formation sur la résolution de conflits, le leadership, les conseils d'administration et les compétences en gestion des ressources humaines ont été identifiées comme des éléments clés pour établir une base de leadership renouvelée et plus efficace.

Les participants et participantes ont mentionné que la planification stratégique régionale est une occasion précieuse pour formuler de manière plus précise les buts, mandats et rôles de la base de leadership en milieu rural. Le processus de planification stratégique pourrait également

servir comme mécanisme pour déterminer les lacunes sur le plan des connaissances en leadership et élaborer un plan à long terme pour combler ces lacunes grâce à de la formation, du mentorat et de l'éducation, par exemple. L'approche perçue comme la plus souhaitable, qui rallierait le plus d'appuis locaux et qui aurait le plus d'effet à long terme, est une approche locale ou ascendante de développement des collectivités rurales et du leadership.

- Les collectivités devraient évaluer les modèles existants de formation en leadership et de développement rural pour déterminer lesquels pourraient être adaptés à leur propre situation.

Que peuvent faire les collectivités et les organismes pour accueillir, habiliter et engager activement les citoyens et citoyennes?

Les participants et participantes ont relevé l'important rôle que les collectivités devraient jouer dans l'émergence de collectivités intégratrices et accueillantes en encourageant une participation plus active et un engagement plus profond de la part de leurs citoyens et citoyennes. Il a été souligné que l'intégration n'est pas un concept passif, mais plutôt un concept actif qui devrait assurer l'existence d'occasions concrètes pour que les citoyens et citoyennes puissent participer à la gouvernance et au développement de leur collectivité. L'identité distincte et la diversité de certaines régions rurales, éloignées et du Nord devraient être reconnues et célébrées de telle manière que la voix de chacun de ses membres soit entendue et qu'ils puissent être en mesure d'apporter leur contribution à leur collectivité.

- Les collectivités et les organismes locaux devraient travailler sur l'intégration des différences sur la scène rurale, qu'elles concernent la langue, la race, la religion, l'âge ou l'historique socioculturel.
- Les collectivités rurales et les collectivités autochtones avoisinantes devraient accroître leurs efforts pour renforcer leurs relations et leurs partenariats.

5.2 JEUNESSE

Les jeunes du milieu rural ont indiqué qu'ils voulaient s'engager davantage au sein de leurs collectivités, mais ils ont besoin d'aide pour le faire. Ils veulent bénéficier de possibilités de formation (réelles ou virtuelles) dans leurs propres collectivités ou, à tout le moins, avoir un meilleur accès à l'éducation. Ils veulent également avoir l'occasion de mettre en pratique à l'échelle locale ce qu'ils ont appris ou trouver un emploi dans leurs collectivités pour ne pas avoir à déménager ailleurs. Ils aimeraient être entendus et respectés, et voir leur potentiel reconnu.

Quels sont les atouts et les compétences que peuvent apporter les jeunes aux collectivités rurales?

Les participants et participantes sont d'avis que les jeunes peuvent offrir une perspective rafraîchissante et innovatrice, de l'énergie et de l'enthousiasme en participant aux affaires de la collectivité, et mettre à profit les compétences approfondies qu'ils ont acquises au fil de leurs études, de leur expérience de travail et de voyages à l'extérieur de leur collectivité. Ceci est

surtout évident quand on pense à leurs compétences dans les domaines de la technologie et de l'économie fondée sur le savoir. Les jeunes souhaitent que leurs compétences et expériences soient prises au sérieux et qu'on y ait recours dans la gestion quotidienne des affaires de la collectivité, peu importe où ces compétences ont été acquises.

- Plus d'efforts devraient être entrepris pour aborder la perception des jeunes et des autres, selon laquelle les jeunes qui décident de rester dans leur milieu rural plutôt que de quitter pour acquérir de l'expérience différente, manquent d'ambition et de connaissances pour apporter des contributions valables.
- Les collectivités devraient activement recruter des jeunes pour traiter de questions qui leur sont importantes et les faire participer en mettant à profit leurs compétences et expertise.

Quelles mesures peuvent prendre les collectivités pour bénéficier pleinement de ces atouts et de ces compétences?

Les participants et participantes ont exprimé que les collectivités rurales devraient se concentrer à encourager les jeunes à revenir dans leur milieu pour s'y établir et à demeurer dans les régions rurales. Pour ce faire, de réels débouchés et des lieux de travail où les jeunes pourront exploiter leurs compétences et expérience doivent se trouver au sein des collectivités rurales. Un fort sentiment d'appartenance au milieu et d'engagement social doit aussi être cultivé.

En outre, des efforts proactifs de communication devraient être entrepris pour renseigner les jeunes sur les débouchés qui s'offrent à eux et les sensibiliser au choix de carrières viables au sein de la collectivité ou dans les régions rurales, sans oublier les modes de vie possibles. Ceci pourrait non seulement encourager les jeunes de la région à rester ou à revenir, mais pourrait également contribuer à attirer les jeunes d'autres régions et inciter de nouveaux immigrants et immigrantes à venir s'établir dans la région.

Il a également été mentionné qu'un redressement doit se produire sur le plan de la collectivité pour encourager les jeunes à apprécier et à poursuivre des études universitaires, et à valoriser aussi les débouchés et la formation disponibles au niveau local. En conséquence, il faudrait offrir aux jeunes, dans leur collectivité, de la formation professionnelle plus variée et pertinente sur le plan local, et des débouchés de stages et d'apprentissages de métiers. Ceci pourrait, en retour, encourager l'entrepreneuriat parmi les jeunes et leur participation à l'économie locale et à la vie communautaire dans le cadre d'une perspective de carrière à plus long terme.

Quels sont les modèles que vous connaissez et qui représentent un bon exemple de l'engagement des jeunes.

Par rapport à l'engagement des jeunes, les participants et participantes ont présenté les modèles suivants :

- L'accord de partenariat conclu entre l'Université du Québec à Rouyn-Noranda et les collectivités locales des Premières nations, dont l'objet était l'acceptation à l'université des jeunes de ces collectivités au niveau actuel de leur scolarité. Grâce à un programme de mentorat et de tutorat, on relève le niveau de scolarité en traitant les

retards dans certaines matières, après quoi ils sont intégrés dans le système scolaire régulier. À la fin de leurs études, ils détiennent non seulement un diplôme, mais un ensemble plus complet de compétences acquises pendant le processus de mentorat, ce qui fait qu'ils sont mieux équipés pour entrer sur le marché du travail.

- Dans le cadre de l'Initiative fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario (FedNor), le Programme jeunes stagiaires, qui s'adresse à des diplômés d'établissements postsecondaires du nord de l'Ontario, s'avère un exemple idéal sur la promotion de l'engagement des jeunes en milieu rural. De nouveaux débouchés intéressants, quant à l'engagement des jeunes en milieu rural, pourraient être offerts si ce programme était étendu et adapté aux différentes régions du pays.

Comment les collectivités et les gouvernements peuvent-ils multiplier les options économiques, sociales et culturelles des jeunes des collectivités rurales, éloignées et du Nord?

Les participants et participantes ont exprimé que tous les ordres de gouvernement ont un rôle important à jouer, mais pas isolément, dans la multiplication des options économiques, sociales et culturelles des jeunes. On trouvera ci-après des mesures spécifiques recommandées :

- Les gouvernements et les collectivités devraient activement faire participer les jeunes à leurs initiatives récréatives et culturelles et à leurs projets de perfectionnement professionnel et de développement économique.
- Les gouvernements et les collectivités devraient offrir un soutien continu aux jeunes dans le cadre des étapes de mise en œuvre et de suivi des initiatives entreprises.
- Les gouvernements et les collectivités devraient contribuer à faciliter l'entrepreneuriat et appuyer les débouchés à long terme de mentorat et de perfectionnement professionnel pour les jeunes des collectivités rurales.
- Les gouvernements et les collectivités devraient promouvoir plus activement le retour des jeunes et des jeunes familles dans les collectivités rurales en élaborant des programmes d'encouragement pour des projets d'achat de maison, ou d'ouverture d'une nouvelle entreprise ou d'un nouveau service dans une collectivité rurale, éloignée ou du Nord du pays.

5.3 INFRASTRUCTURE

Créer des débouchés pour les collectivités rurales afin de maintenir et de développer l'infrastructure pour le développement des collectivités est une priorité pour les Canadiens et Canadiennes vivant dans les régions rurales, éloignées et du Nord. Une infrastructure traditionnelle de base est nécessaire pour que le développement et la diversification des collectivités connaissent du succès. Dans le cadre du Dialogue rural continu, les Canadiens et Canadiennes du milieu rural ont indiqué au gouvernement du Canada que le manque de transport fiable et abordable constitue un obstacle principal au développement des collectivités. Ce défi a une incidence sur d'autres secteurs prioritaires, comme l'accès aux installations et aux services d'éducation et de soins de santé.

L'investissement dans une infrastructure moderne est également essentiel à la qualité de vie et à la viabilité à long terme des collectivités rurales, éloignées et du Nord du Canada. Il est indispensable que les régions rurales, éloignées et du Nord du Canada puissent compter sur une nouvelle infrastructure des transports et des communications afin de pouvoir participer à l'économie mondiale et à l'économie du savoir. Les Canadiens et Canadiennes du milieu rural perçoivent l'accès à la technologie et à l'autoroute de l'information comme un élément essentiel qui peut aider à traiter d'autres secteurs prioritaires, comme les débouchés offerts aux jeunes, le renforcement des capacités et l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux programmes et services offerts par tous les ordres de gouvernement.

Comment les collectivités peuvent-elles collaborer pour accéder au financement et lever les fonds nécessaires à l'infrastructure de façon à en tirer un avantage mutuel?

Les participants et participantes ont signalé qu'une infrastructure efficace et solide est essentielle à la viabilité des milieux ruraux. Ils ont aussi souligné l'importance d'avoir des investissements pour l'infrastructure gérés sur place afin de s'assurer qu'elle soit appropriée aux contextes et conditions de la région et qu'elle soit à l'avantage de tous les intervenants et intervenantes communautaires.

- Les collectivités et les gouvernements devraient planifier et gérer ensemble le développement de l'infrastructure de façon stratégique plutôt que d'adopter un mode de gestion de crises.
- Les gouvernements devraient considérer les investissements d'importance dans l'infrastructure selon une gestion horizontale et s'assurer qu'ils soient intégrés et mieux coordonnés.

Les participants et participantes ont reconnu que les petites collectivités rurales, éloignées et du Nord ne peuvent pas soutenir financièrement l'infrastructure nécessaire à leur région en raison de leur assiette d'impôt limitée. Les collectivités devraient prendre des décisions stratégiques en ce qui concerne les investissements pour l'infrastructure puisque le financement dans ce domaine est limité et l'accès à ce financement constitue un défi pour les municipalités plus petites. En outre, les collectivités du Nord font face à des défis saisonniers et à un niveau de dégradation des infrastructures locales que la plupart des autres municipalités n'ont pas à affronter.

- Les collectivités devraient regrouper leurs services dans le but d'utiliser plus efficacement l'infrastructure actuelle ou prévue, et de favoriser le resserrement des liens entre les collectivités et leur viabilité.
- Les gouvernements devraient offrir une aide financière ou autre pour s'assurer que des infrastructures de base soient offertes à tous les Canadiens et Canadiennes, peu importe leur lieu de résidence.

- Le gouvernement devrait réviser ses formules de financement par personne pour les infrastructures afin de s'assurer qu'elles répondent adéquatement aux besoins des petites collectivités rurales, éloignées et du Nord qui ont une population moins forte, mais une région géographique plus étendue à desservir avec moins de ressources.

Les participants et participantes ont signalé que les partenariats entre les secteurs public et privé offrent une approche qui pourrait être efficace au développement des infrastructures, et que ceux-ci seraient avantageux tant pour les collectivités ayant besoin des investissements pour l'infrastructure que pour les entreprises cherchant à augmenter leur clientèle. Dans les régions où se trouvent des collectivités Autochtones, des ententes tripartites, en collaboration avec des collectivités rurales et des entreprises privées, se sont avérées très réussies à favoriser des collaborations à long terme.

- Les collectivités du Nord devraient mettre sur pied ou élargir les conseils de gestion municipaux comme moyen d'améliorer la coopération dans le développement des infrastructures parmi ces collectivités.

Si vous deviez choisir un secteur d'investissement pour l'infrastructure dans votre région, quel serait-il?

Les participants et participantes ont désigné ce qui suit comme des investissements d'infrastructure d'importance dans leurs régions :

- Yellowknife – L'accès à une **infrastructure du logement** adéquate et abordable a été cité comme le plus important besoin en investissement dans les collectivités du Nord puisque les options actuelles pour le logement social sont inadéquates et les coûts des logements privés sont souvent prohibitifs.
- Val D'Or – Le défi majeur en matière d'infrastructure pour la région est la mise en place d'une **infrastructure de télécommunications** moderne afin de soutenir le développement industriel en cours et assurer la vitalité continue de la région.
- New Liskeard – **L'infrastructure des transports** a été citée comme le besoin d'investissement le plus important dans le nord de l'Ontario afin de soutenir les industries actuelles, d'attirer de nouvelles entreprises et d'améliorer les liens avec le reste de la province.
- Sackville – Puisqu'aucun besoin en infrastructure particulier n'a été relevé, tous étaient d'avis que la **flexibilité** dans le **financement des infrastructures** serait la contribution la plus importante au développement de l'infrastructure dans cette région.
- Truro – La construction et l'entretien des **routes locales** ont été soulignés comme étant d'une grande importance. Deux enjeux précis ont été cités : le manque de financement pour les routes locales; et les autoroutes qui contournent les collectivités rurales plutôt que d'offrir un accès aux résidents et résidentes de la région et d'encourager des gens à visiter ces collectivités.

5.4 ENTREPRENEURIAT

La créativité et l'innovation font partie des nombreuses qualités que doit posséder un entrepreneur. Les recherches indiquent que les entrepreneurs affichent de meilleurs résultats dans des collectivités qui leur apportent du soutien et qui comptent des organismes dynamiques d'aide aux entreprises. L'entrepreneuriat peut aider à améliorer la qualité de vie des collectivités rurales, éloignées et du Nord.

Quelles sont certaines façons créatives d'améliorer les partenariats entre le secteur public et le secteur privé afin d'accroître les investissements dans les collectivités rurales?

Les participants et participantes ont mentionné que les loisirs et les activités culturelles offraient des possibilités pour des partenariats créatifs entre le secteur public et le secteur privé, car il y a souvent un manque de ce genre d'installations dans les collectivités plus petites. Des partenariats dans ce secteur pourraient offrir des services vivement sollicités, aux membres de la collectivité, et aux jeunes en particulier, notamment des services récréatifs, sociaux et culturels. Cet effort de partenariat pourrait par conséquent offrir des débouchés pour l'entrepreneuriat, accroître l'engagement des citoyens et citoyennes, et permettre l'acquisition de compétences par l'entrepreneuriat et le mentorat.

Les participants et participantes ont convenu que les collectivités devraient accroître les investissements commerciaux par l'augmentation des liens économiques avec les autres collectivités rurales et autochtones, et devraient soutenir l'entrepreneuriat rural.

- La création de « centres d'excellence » dans les régions rurales pourraient servir de lieu pour mettre au premier plan, faire des recherches et mieux développer les forces locales, comme les industries d'exploitation des ressources naturelles d'une région en particulier, afin de créer des possibilités d'entrepreneuriat plus générales. Ceci, en retour, pourrait attirer d'autres investissements dans la région, créant ainsi des emplois et revitalisant l'économie.
- Les collectivités rurales devraient travailler ensemble plus étroitement et créer des débouchés additionnels pour l'entrepreneuriat et des coentreprises avec les collectivités autochtones de leur région.
- Les collectivités d'une même région devraient collaborer afin de tirer profit des possibilités d'entrepreneuriat qui existent dans plusieurs régions pour le développement du tourisme. Les exploitants d'entreprises touristiques devraient mieux coordonner leurs efforts, et une stratégie pour la promotion et la création d'une image de marque devrait être élaborée afin de promouvoir la région au reste du Canada ainsi qu'à l'étranger.

Que peuvent faire les collectivités pour attirer et garder des entreprises? Comment les collectivités peuvent-elles aider les entreprises existantes à se développer?

Les participants et participantes ont considéré la diversification de l'économie rurale comme étant la clé de la revitalisation et du développement durable des entreprises rurales. La diversification comprend l'étude de possibilités novatrices tels que : la production de produits

agricoles à valeur ajoutée et de produits à base de ressources naturelles; les cultures adaptées au froid; et l'établissement d'abattoirs dans les régions rurales.

- Les collectivités et régions rurales devraient se mesurer à d'autres milieux comparables et reconnaître leurs forces et réussites, et fixer en conséquence l'ordre de priorité de leurs activités économiques et de leurs investissements.
- Les régions rurales devraient faire un effort concerté à se promouvoir, selon leurs avantages concurrentiels et à titre de milieux offrant des débouchés d'investissements viables et désirables.

Il a été mentionné que les stratégies de développement d'entreprises et de planification devraient être coordonnées à l'échelle communautaire afin de mettre en œuvre une stratégie générale qui permettrait d'atténuer les cycles économiques souvent associés aux économies axées sur les ressources.

- Les gouvernements devraient appuyer les petites et moyennes entreprises puisqu'elles sont les forces motrices de la croissance dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord, et qu'elles conviennent à merveille à l'économie rurale en raison de leur flexibilité.
- Les gouvernements et autres organismes devraient offrir de l'aide aux entreprises pour les aider à améliorer leurs capacités d'exportation, promouvoir les stratégies de développement de l'exportation sur le plan régional et mettre en application des nouvelles technologies dans la gestion de la connectivité et de l'information.

Comment les gouvernements peuvent-ils aider les collectivités à concrétiser leurs idées?

Les participants et participantes ont souligné que le réseautage et le soutien aux entreprises devraient être facilités de façon continue par les gouvernements afin d'aider les collectivités à transformer leurs idées d'entrepreneuriat en gestes concrets. Ils ont exprimé que différents types de soutien sont nécessaires au développement de l'entrepreneuriat des collectivités rurales, éloignées et du Nord. Les plus importantes mesures de soutien étant : du financement accru accompagné de meilleurs processus de réglementation et de meilleures procédures de financement; un soutien à long terme pour les possibilités de développement; la création de partenariats; des mécanismes flexibles; et le partage d'expertise, d'outils et de stratégies.

- Les gouvernements devraient offrir plus de financement aux agences de développement économique puisqu'elles ont été identifiées comme étant des organes de soutien d'importance pour le développement des entreprises dans les collectivités rurales. Cela permettrait aux agences d'avoir un nombre adéquat de personnel, de s'assurer que les fonds de base soient disponibles pour favoriser la planification des entreprises dans la collectivité, et pour mieux soutenir les programmes pour le développement de l'entrepreneuriat.
- Les gouvernements devraient adapter leur processus de réglementation pour favoriser le développement des petites et moyennes entreprises, en plus de simplifier leur processus de financement pour s'assurer que les entreprises reçoivent l'aide nécessaire de façon opportune.

- Les gouvernements devraient offrir un soutien pour des groupes de réflexion ruraux systématiques, détaillés et orientés vers des mesures d'action à prendre qui traiteraient les questions touchant les collectivités, y compris l'entrepreneuriat, puisque ceci a été suggérée comme étant une stratégie plus prometteuse à long terme.
- Les gouvernements devraient jouer un rôle clé à faciliter le développement de l'entrepreneuriat, et à soutenir les possibilités de mentorat à long terme et de perfectionnement professionnel au sein des collectivités rurales. Ceci a été identifié comme étant particulièrement important pour retenir les jeunes et attirer des professionnels spécialisés et des personnes de métier à venir s'établir dans les régions rurales.
- Les gouvernements devraient travailler en partenariat avec les collectivités et offrir des mécanismes plus flexibles qui appuient la prise de décisions à l'échelle communautaire sur les projets de nouvelles entreprises prévus dans leur région. Voici des exemples de mesures prises dans cette direction qui ont porté fruit : le Fonds pour l'innovation et le savoir dans le Nord, et le « pacte rural », une composante de la politique de la ruralité du gouvernement du Québec, qui permet aux membres d'une collectivité de décider conjointement de quelle manière elle répartira leur financement.
- Les gouvernements devraient jouer un rôle à partager leur expertise. Par exemple, ils devraient offrir les services de consultants en développement économique aux collectivités qui ont besoin de conseils pour la planification d'entreprise, distribuer des outils pour aider les collectivités et présenter des stratégies d'image de marque et de marketing aux nouvelles entreprises.

6. RÉSULTATS ET ANALYSE : SUJETS DE LA PARTIE 2

Cette section comprend l'analyse des cinq discussions en tables rondes pour les sujets de la Partie 2 présentés conformément au nombre de fois où les participants et participantes ont présélectionné les sujets dont ils voulaient le plus discuter. Afin de faciliter les discussions, les questions liées à tous les sujets (énumérés ci-dessous) ont été proposées aux participants et participantes. Ces questions ont servi à définir les atouts et les outils de la collectivité qui peuvent être appliqués aux défis particuliers discutés pendant chaque table ronde. Cette section comporte aussi **un aperçu de chaque sujet** de discussion et les types de partenariats et de mesures qui pourraient traiter le mieux les enjeux discutés.

Quels sont les ressources (humaines, financières et naturelles) et les outils dont disposent les collectivités, à l'interne et à l'externe, pour faire avancer ces enjeux prioritaires?

Quelles compétences et expertise les collectivités doivent-elles acquérir pour tirer parti des débouchés et trouver des solutions locales aux défis locaux?

Quels partenariats stratégiques doivent être créés dans les collectivités, entre les collectivités, avec les gouvernements et le secteur privé pour aider à traiter ces priorités?

Quelles mesures les diverses parties engagées dans le processus (gouvernements, intervenants et intervenantes, collectivités et particuliers) doivent-ils prendre?

6.1 RÉSEAU À LARGE BANDE

Le réseau à large bande est une technologie de transmission de données et de communication qui permet de transmettre simultanément un grand volume de messages et de données. Il peut stimuler l'innovation et améliorer la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes. Il ne s'agit pas simplement de recevoir des courriels plus rapidement, mais de permettre aux citoyens et citoyennes des régions rurales, éloignées et du Nord et aux Premières nations d'avoir accès aux services essentiels, comme l'éducation, les soins de santé, l'apprentissage continu, et à un milieu d'affaires concurrentiel.

Les participants et participantes ont signalé que le réseau à large bande joue un rôle important au sein des collectivités rurales, éloignées et du Nord par rapport à leur capacité à échanger de l'information à une échelle globale et à concurrencer sur le marché mondial grandissant. L'accès au réseau à large bande est aussi perçu comme une exigence d'infrastructure indispensable pour les collectivités rurales en ce qui a trait à leur durabilité et viabilité à long terme, leur accès à des services bancaires, de soins de santé et d'éducation à distance, et leur capacité à établir des réseaux et tisser des liens entre les collectivités. Ce point est particulièrement important pour les collectivités autochtones en ce qui concerne la participation des jeunes et les conditions d'accès à l'éducation.

- Une stratégie devrait être élaborée pour la mise en place de l'infrastructure nécessaire dans les régions rurales, éloignées et du Nord puisque ceci a été désignée comme une exigence essentielle en ce moment.
- Les collectivités, les gouvernements, les organismes non-gouvernementaux et les entreprises privées, avec l'expertise en télécommunications, devraient collaborer pour soutenir le développement de services abordables de réseau à large bande.

6.2 IMMIGRATION

Les immigrants et immigrantes enrichissent le tissu socio-économique et culturel du Canada et peuvent favoriser la viabilité à long terme des collectivités rurales, éloignées et du Nord grâce à de nouvelles compétences et connaissances. L'élaboration de stratégies visant à promouvoir les avantages de la vie en milieu rural et la création de mécanismes de soutien, de ressources et de commodités qui inciteraient les nouveaux Canadiens et Canadiennes à vivre à l'extérieur des zones métropolitaines sont des défis que doivent relever les collectivités rurales.

Les participants et participantes ont souligné que des stratégies et outils visant à promouvoir l'immigration dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord sont nécessaires et que l'accent devrait être mis sur l'inclusivité et sur l'attraction des nouveaux arrivants à venir s'établir dans ces régions. Les stratégies devraient être solides et aussi mettre l'accent sur l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants dans la collectivité qu'il s'agisse de jeunes, de jeunes familles de régions avoisinantes, d'immigrants et immigrantes d'autres pays ou de résidents et résidentes d'autres villes.

Il faudrait changer les comportements locaux et atteindre une meilleure compréhension et acceptation des différences, qu'elles soient linguistiques, raciales, religieuses, socio-culturelles ou liées à l'âge, puisque ceci est considéré comme l'étape clé pour attirer des nouveaux résidents et résidentes dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord. Ce changement culturel comprendrait la reconnaissance des nouveaux arrivants comme des membres de la collectivité pouvant y jouer un rôle.

6.3 PARTENARIATS INTERGOUVERNEMENTAUX

Le partenariat intergouvernemental porte sur des mesures conjointes ou concertées auxquelles participent les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales. En se servant des collectivités comme clé de voûte, le gouvernement du Canada s'engage à collaborer plus étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales afin de créer un environnement où les Canadiens et Canadiennes du milieu rural ont accès à des débouchés économiques et sociaux.

Les participants et participantes ont indiqué que la collaboration intergouvernementale devrait être un processus plus intégré et cohérent, en particulier en matière d'élaboration de politiques et de prestation des programmes.

- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient préciser le partage des responsabilités et mieux coordonner leurs programmes et priorités. Actuellement, il y a de la confusion à ce sujet parmi les individus et les collectivités.

Il a été mentionné que des guides intergouvernementaux à jour (en versions virtuelles et imprimées) sont essentiels pour effectuer un travail intergouvernemental efficace selon le point de vue de la collectivité. Des guides regroupant des renseignements sur les programmes et services offerts sur des sujets particuliers, permettraient aux citoyens et citoyennes de mieux comprendre les ressources mises à leur disposition par les différents ordres de gouvernement. De plus, ces guides offriraient aux collectivités de la continuité vivement sollicitée et serviraient de moyens à trouver leur chemin au sein d'une bureaucratie gouvernementale en perpétuel changement.

- Les gouvernements devraient assurer une meilleure gestion et diffusion de l'information et des outils disponibles puisque qu'ils sont nécessaires au développement durable des collectivités rurales.

Les participants et participantes ont exprimé que les programmes de développement des collectivités ont tendance à être évalués par l'ordre du gouvernement offrant le financement, et ce financement repose sur des résultats mesurables et à court terme. Bien que l'obligation de rendre des comptes est importante, il a été mentionné qu'une approche fondée sur les réalisations à court terme ne permettait pas à la collectivité de renforcer ses capacités, de maintenir la procédure établie et d'assurer la durabilité à long terme. Les participants et participantes ont de plus fait remarquer que ces résultats, bien qu'ils sont essentiels au développement communautaire, sont difficiles à mesurer et sont ainsi sous-évalués par les programmes de financement du gouvernement.

Les participants et participantes ont indiqué que des réseaux bien développés sont déjà en place dans certaines régions du pays (notamment dans le nord du Québec) entre le gouvernement, les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises privées. Il a été mentionné que les leçons tirées de ces situations pourraient être appliquées dans d'autres régions affrontant des défis semblables, surtout les leçons en ce qui concerne la flexibilité des réseaux et la décentralisation des services gouvernementaux.

6.4 RELATIONS ENTRE LES RÉGIONS URBAINES ET RURALES

Les collectivités urbaines et rurales sont interreliées et interdépendantes. Les enjeux qui tirent leur origine d'une collectivité auront souvent des répercussions sur d'autres collectivités. L'itinérance, les pressions exercées sur le réseau de la santé et les soins de longue durée, le chômage et la croissance non planifiée sont des exemples de sujets qui touchent autant les collectivités urbaines que rurales.

Puisque le travail d'élaboration de politiques et de programmes du gouvernement se fait souvent dans les centres urbains, les participants et participantes ont indiqué qu'il faudrait mettre en œuvre une stratégie efficace de sensibilisation sur le fait que les collectivités rurales

et urbaines ont des enjeux différents. Bien qu'ils ont reconnu les différences entre les collectivités rurales et urbaines, les participants et participantes ont également signalé qu'elles partagent des besoins communs, tels que : des logements accessibles et à des prix abordables; des services de transport efficaces; et des moyens d'existence durables.

- Les gouvernements devraient inclure à leurs formulaires une section sur les « répercussions rurales » pour s'assurer que les répercussions et les enjeux ruraux soient discutés lors de l'élaboration des programmes et des politiques.

Ils ont exprimés qu'il existe un besoin de mieux comprendre l'interdépendance urbaine-rurale, plus précisément en ce qui a trait aux aspects suivants : l'incidence économique des industries primaires; l'entendement urbain du coût des aliments, de la sécurité alimentaire et de l'eau potable; la valeur du paysage rural et des agréments ruraux; et la contribution du Canada rural à la protection et le rehaussement de l'environnement.

Les participants et participantes ont signalé que la concurrence entre les collectivités urbaines et rurales, en ce qui a trait à la visibilité de leurs enjeux et au financement limité disponible, n'avantage aucune collectivité, quel que soit son genre. De fait, la concurrence devient un obstacle à la compréhension mutuelle et à la conclusion d'alliances. Ils ont ajouté qu'une approche plus intégrée, selon laquelle les investissements stratégiques traiteront des collectivités rurales et urbaines et de leur interdépendance, est nécessaire. La base de ce redressement est fondée sur la reconnaissance que les investissements et les améliorations dans les centres urbains plus grands d'une région auront des retombées avantageuses sur les plus petites villes et les collectivités rurales de la région.

- Des stratégies de communication efficaces devraient être élaborées pour avoir une meilleure compréhension de l'interdépendance des collectivités rurales et urbaines et du fossé qui les sépare, et identifier les façons qu'elles peuvent travailler ensemble afin d'en tirer un avantage mutuel.

6.5 QUESTIONS RELATIVES AUX COLLECTIVITÉS DU NORD ET ÉLOIGNÉES

Les enjeux auxquels sont confrontés les collectivités du Nord sont amplifiés en raison de l'éloignement des centres urbains ou de collectivités avoisinantes, des routes peu nombreuses ou inexistantes, de la difficulté d'accès aux débouchés socio-économiques et de formation, des pressions sur l'environnement et de la nature cyclique d'une économie axée sur les ressources.

Les participants et participantes ont exprimé que le transfert des services au niveau des collectivités a eu des effets négatifs sur les capacités des municipalités du Nord, éloignées et rurales à assurer un développement durable à long terme. Ils ont de plus fait remarquer que les mesures requises pour équilibrer les responsabilités financières, conjuguées aux coûts plus élevés à l'égard de l'infrastructure et de la prestation des services, font souvent en sorte que les subventions prévues pour répondre aux objectifs récréatifs, culturels et de développement en général sont insuffisantes.

- Le gouvernement devrait prendre un engagement à commencer à répondre aux besoins particuliers liés à l'infrastructure des collectivités du Nord et éloignées, puisqu'ils sont uniques et, dans ce contexte, sont des défis considérables à affronter lors du développement de l'infrastructure. L'infrastructure locale est en mauvais état et nécessite des investissements prioritaires pour l'entretien et pour une nouvelle construction.

Les participants et participantes ont reconnu que le développement des ressources dans le Nord contribue largement à l'économie nordique et du pays dans son ensemble; toutefois, la majorité des profits tirés de ces investissements sont affectés vers le sud, à l'extérieur des collectivités locales. Les questions de gouvernance des collectivités du Nord sont une priorité et devraient être abordées pour s'assurer que les décisions soient prises au mieux de leur intérêts. Des structures de gouvernance devraient être mises en place pour que les collectivités du Nord profitent des avantages du développement de leurs ressources locales, patrimoniales et culturelles.

- Des stratégies devraient être élaborées afin d'assurer que les retombées des investissements et des projets du Nord y demeurent, où elles seraient réinvesties et contribueraient davantage à la viabilité à long terme des collectivités du Nord.
- Les collectivités du Nord et éloignées devraient renforcer leurs activités de marketing en se concentrant sur le niveau élevé de leur qualité de vie et les atouts économiques et culturels qu'elles offrent et ce, en vue d'attirer à la fois de nouveaux immigrants et immigrantes et des résidents et résidentes des collectivités du sud et des plus grandes villes.

Ils ont exprimé que la réglementation sur la commercialisation des produits, dans des secteurs comme l'attribution de permis aux abattoirs, l'accès aux forêts et les offices de commercialisation de produits agricoles, impose des obstacles structurels au développement des collectivités du Nord et éloignées. Les participants et participantes ont suggéré que la réglementation devrait être examinée et révisée à la lumière des conditions uniques qui sont affrontées dans le Nord, afin de faciliter le développement d'industries de produits à valeur ajoutée et la diversification de l'économie nordique.

Les participants et participantes ont souligné qu'un plus large éventail d'outils est nécessaire pour commencer à accéder à l'ensemble des richesses des ressources naturelles et du patrimoine des collectivités du Nord et éloignées. Le développement de produits dans des industries à valeur ajoutée et le tourisme pourraient être d'une grande aide aux collectivités du Nord et éloignées pour leur permettre de s'éloigner d'une économie basée uniquement sur les produits primaires des ressources naturelles.

6.6 INDUSTRIES PRIMAIRES

Les industries primaires (la pêche, les forêts, l'agriculture, l'énergie et les mines) constituent la base économique de nombreuses collectivités rurales, éloignées et du Nord. Bon nombre de ces collectivités doivent relever des défis découlant de la nature cyclique de ces types d'industries et s'efforcent d'offrir des débouchés qui leur permettront de renouveler leur base économique et sociale, et de créer ainsi des emplois.

Les participants et participantes indiquent que les collectivités rurales, éloignées et du Nord reconnaissent l'importance de la base de ressources naturelles qu'ils ont à leur disposition. Ils ont exprimé que ces collectivités affrontent un défi à développer des débouchés et des industries fondées sur les ressources naturelles de la région, qui seront viables et durables à long terme, et qui tiendront compte de la fragilité écologique de ces ressources.

Les participants et participantes sont d'avis que le développement des ressources en eau a été identifié comme étant un secteur d'investissement possible pour diversifier les industries primaires des collectivités du Nord. De plus, les ressources en eau sont reconnues pour être un bien public; et en conséquence, elles doivent faire l'objet d'une planification et d'une gestion consciencieuses, en vue de créer, à partir des ressources en question, des moyens d'existence responsables et durables.

Il a été mentionné que les industries primaires dans le Nord sont en train de changer, pour se transformer en industries de plus grande envergure, tournées vers des ressources inexploitées comme le diamant, le pétrole et le gaz naturel. Pour que les personnes dans le Nord puissent faire partie intégrante du processus de développement de ces nouvelles ressources, des possibilités de formation et d'éducation en rapport avec les compétences, les métiers et la gestion de ces nouvelles industries sont nécessaires. En outre, il faudrait mobiliser, de façon intégrée, le capital humain et social, de même que les ressources naturelles.

6.7 CAPITAL HUMAIN

Le capital humain se rapporte aux habitants et habitantes d'une collectivité qui, compte tenu de leur formation, de leurs compétences, de leurs études et de leur expérience, sont considérés comme une ressource importante. Ces personnes forment la main-d'oeuvre disponible de ces collectivités. Elles mettent également leurs capacités en matière de leadership et d'encadrement au service des jeunes, des entreprises locales et des organismes bénévoles, et aident à motiver les membres de la collectivité à élaborer et à exécuter leurs plans. Le capital humain contribue à la capacité d'une collectivité à planifier son avenir, à cerner les débouchés sociaux, économiques et culturels offerts aux collectivités et à leurs membres afin de devenir autonomes et d'assurer leur viabilité à long terme.

Les participants et participantes ont indiqué que l'optimisation du capital humain au sein des collectivités, plutôt que de compter sur la participation des mêmes personnes pour tous les aspects de la vie sociale, est une priorité. La diversification et le renouvellement de la base de leadership et de bénévoles dans les collectivités ont été reconnus comme des avantages pour tous, puisque ceci signifie l'engagement d'un plus grand nombre de citoyens et citoyennes, tout en atténuant l'épuisement des bénévoles actuels, en plus de permettre le transfert des compétences et des connaissances, d'augmenter la participation des jeunes et des nouveaux arrivants, ce qui les prépareraient à devenir la prochaine génération de leaders dans la collectivité.

- Des stratégies qui englobent l'acquisition de compétences et de la formation afin d'assurer le renouvellement constant de la base de leadership et de bénévoles devraient être élaborées, ainsi que des stratégies visant l'engagement de nouvelles personnes dans les affaires communautaires et pour atténuer l'épuisement des membres de la collectivité qui participent déjà aux activités de bénévolat.

Les participants et participantes ont de plus signalé qu'il existe un besoin de repenser l'utilisation du capital humain au sein des collectivités. En raison du financement limité pour des projets communautaires, les bénévoles sont trop souvent sollicités à combler les écarts en fournissant de la main-d'oeuvre et du leadership gratuits, sans recevoir de soutien adéquat, d'outils, de formation et la reconnaissance pour les rôles multiples qu'ils jouent tout en répondant aux attentes de leur famille et de leur collectivité.

Il a été exprimé que la formation pour acquérir des compétences en matière de nouvelle technologie et l'utilisation de celle-ci sont des éléments essentiels au développement futur du capital humain dans les régions rurales, éloignées et du Nord. Puisque la nouvelle technologie semble de plus en plus disponible et qu'elle est importante dans le contexte de l'économie mondiale et comme moyens courants de communication, davantage d'attention devrait être prêtée à s'assurer que les gens en régions rurales soient exposés, en temps opportuns, à ces nouvelles technologies et reçoivent une formation adéquate dans l'utilisation de celles-ci.

Les participants et participantes ont mentionné que le capital humain des régions rurales doit égaler ou surpasser le capital humain des régions urbaines afin d'attirer et de soutenir de nouveaux investissements dans l'économie locale. La technologie devrait être utilisée comme moyen pour faire participer et engager des jeunes, qui sont souvent plus susceptibles d'avoir les compétences et les aptitudes en matière de la technologie, et démontrer que des options viables existent pour eux dans la région. En plus, l'optimisation du capital humain à l'aide de nouvelles compétences et de nouvelles technologies peut être utilisée comme moyen de revitalisation pour la collectivité en attirant de nouvelles personnes dans une région en particulier.

6.8 CAPITAL SOCIAL

Le capital social se rapporte aux capacités, aux compétences et aux connaissances collectives des membres d'une collectivité. Pour assurer leur croissance et leur prospérité, les collectivités doivent pouvoir compter sur quatre qualités collectives clés :

- **la capacité de développer et de maintenir des réseaux et de s'en servir pour agir;**
- **la capacité de résoudre les conflits locaux;**
- **la capacité d'adopter une approche inclusive à l'égard du développement local, démontrée par la capacité de la collectivité à écouter tous ses membres en vue d'atteindre un consensus sur les décisions vitales quant à son avenir;**
- **la capacité d'obtenir du soutien et des ressources financières ou humaines pour les initiatives locales.**

Les participants et participantes ont indiqué que malgré un potentiel adéquat en matière de capital social dans les collectivités, trop d'efforts collectifs étaient consacrés à emboîter le pas aux procédures gouvernementales en constantes évolutions afin de se conformer aux modèles actuels des demandes de financement au lieu de mobiliser le capital social dans le but d'atteindre des objectifs pour le développement communautaire. L'élaboration de programmes et de stratégies, avec le soutien du gouvernement et/ou des experts de l'extérieur, qui permettraient aux collectivités de travailler efficacement en vue d'atteindre des objectifs mutuels, a été soulignée comme un défi.

Afin de mobiliser plus efficacement le capital social et d'assurer sa participation vers les initiatives de la collectivité, une organisation locale stable, bénéficiant de financement, comme une fondation communautaire, est nécessaire. Ce type de fondation pourrait offrir une assurance en ce qui a trait à la continuité du financement et de la disponibilité de locaux pour permettre aux membres de la collectivité d'organiser des activités et effectuer du réseautage, tout en développant un sens d'autodétermination et de responsabilité collectives. Grâce à cette organisation, les collectivités ont une capacité d'autogestion, ainsi que la responsabilité et la responsabilisation qui s'y rattachent. En conséquence, les collectivités peuvent consacrer leurs compétences et leurs capacités à des mesures collectives visant la durabilité et la viabilité à long terme de leur collectivité.

Les participants et participantes ont souligné que le bénévolat représentait l'un des principaux défis qu'affrontent les collectivités rurales en matière de mobilisation du capital social. Les quelques personnes qui participent aux activités de bénévolat sont souvent sollicitées à participer dans toutes les activités. Par conséquent, le taux d'épuisement des bénévoles est très élevé et le capital social qui est bâti doit être constamment renouvelé. De plus, lorsque les mêmes personnes participent à tous les aspects de la vie sociale, cela signifie que les diverses opinions, plus représentatives de la collectivité, ne sont pas nécessairement entendues.

Les participants et participantes ont reconnu les partenariats comme étant essentiels pour augmenter le capital social au sein de la collectivité et entre les différentes collectivités. En particulier, il a été mentionné que des partenariats entre les collectivités rurales et autochtones devraient être établis et renforcés en vue d'optimiser la viabilité des collectivités d'une région particulière, car celles-ci affrontent fréquemment les mêmes défis en raison de leur situation géographique et en ce qui a trait aux ressources, mais selon des perspectives différentes.

6.9 LOISIRS ET CULTURE

Les installations de loisir, de divertissement, d'activités culturelles, sociales et éducatives sont des commodités clés qui aident à attirer et à garder les citoyens et citoyennes, surtout les jeunes et les immigrants et immigrantes, au sein des collectivités rurales, éloignées et du Nord. La culture englobe les arts et d'autres activités et manifestations intellectuelles réunissant les membres de la collectivité.

Les loisirs et la culture comprennent également les coutumes, les civilisations et les réalisations d'une époque ou d'un peuple en particulier. Ils font partie de la qualité de vie et de l'identité de nos collectivités et ils sont essentiels pour assurer leur existence et à leur dynamisme.

Les participants et participantes ont exprimé que les loisirs et les activités culturelles sont des secteurs du développement de la collectivité fréquemment perçus comme secondaires par rapport au développement économique et, par conséquent, sont souvent moins appuyés. Toutefois, les résidents et résidentes des collectivités rurales, éloignées et du Nord reconnaissent la valeur de l'infrastructure culturelle et récréative ainsi que les services offerts à leur collectivité et les retombées de ces types d'activités.

Ils ont de plus fait remarquer qu'ils existent des coûts reliés à l'entretien des installations de loisirs et d'activités culturelles, donc des partenariats devraient être considérés afin de partager les locaux et les coûts de construction et d'entretien des installations à fins multiples. Le regroupement des services, comme les garderies dans les installations de loisirs, les écoles ou les résidences d'accueil pour les personnes âgées, a été souligné comme exemple de collaboration possible.

Les participants et participantes ont exprimé que l'accès à des loisirs et des activités culturelles abordables est de toute première importance pour les gens des petites villes et des collectivités rurales. Il est particulièrement important de centrer les activités sur les jeunes, les jeunes familles et les personnes âgées. De plus, la disponibilité de telles installations dans une collectivité aide à attirer et à retenir de nouveaux résidents et résidentes, en plus d'offrir des occasions de faire du bénévolat, de s'engager au sein de la collectivité et de renforcer les capacités.

- Des stratégies devraient être élaborées dans le but de créer des activités récréatives et des événements culturels qui augmenteraient la participation et la cohésion des collectivités, l'acquisition de compétences en bénévolat et en leadership, et inciteraient les jeunes à demeurer au sein de leur collectivité et d'y bâtir leur vie.

Ils ont également souligné que la valeur des activités à petite échelle et celle des petits groupes est souvent ignorée, et cela malgré le fait que les recherches ont prouvé que la dynamique des petits groupes est essentielle à la création d'une cohésion sociale. Les participants et participantes ont mentionné que l'on tient souvent pour acquis que « plus c'est gros, mieux c'est », en ce qui a trait à la masse critique, pour justifier le besoin en services de loisirs et d'activités culturelles et le rapport coût-efficacité des programmes au sein des collectivités rurales, éloignées et du Nord.

Les participants et participantes ont exprimé qu'un certain équilibre est nécessaire dans les règlements concernant le secteur public pour les loisirs et les activités culturelles. D'un côté, la santé et la sécurité publiques devraient être primordiales mais, en même temps, l'entrée du secteur privé, offrant des installations et des activités de loisirs payables selon une base d'utilisation, devrait être facilitée. Ils ont souligné l'importance d'assurer que les règlements soient moins rigoureux et plus souples de sorte que le secteur privé puisse offrir des programmes et des services de loisirs et d'activités culturelles vivement sollicités qui seraient, autrement, non disponibles.

7. CONCLUSION

Ce rapport trimestriel sur les six tables rondes intitulées « Les collectivités rurales, véritable clé de voûte » a souligné des solutions et des mesures importantes que les collectivités rurales ont désigné pour relever leurs défis. Les participants et participantes ont indiqué que des dialogues tels que les discussions en tables rondes sont très utiles pour amener diverses personnes à effectuer du réseautage et à discuter des enjeux communautaires qu'ils ont en commun.

Pour ce qui est du renforcement des capacités des collectivités, les participants et participantes ont exprimé qu'une approche locale de développement des collectivités et du leadership serait la plus efficace et la plus durable à long terme pour aborder leurs préoccupations sur leurs capacités. En ce qui a trait à l'infrastructure, ils ont indiqué qu'une aide financière gouvernementale est nécessaire étant donné que les petites collectivités rurales ont une assiette d'impôt limitée. De plus, l'établissement de partenariats entre les secteurs public et privé a été souligné comme une approche qui pourrait être efficace au développement des infrastructures, et que ceux-ci seraient également avantageux tant pour les investisseurs que pour les collectivités. Finalement, pour ce qui est de l'entrepreneuriat, ils ont indiqué que les gouvernements devraient travailler en partenariat avec les collectivités et leur offrir des outils, de l'expertise, du soutien à long terme, et du financement supplémentaire. De plus, les gouvernements devraient offrir des mécanismes plus flexibles qui appuieraient la prise de décisions et le développement d'initiatives à l'échelle communautaire.

En discutant les partenariats intergouvernementaux, les participants et participantes ont exprimé que les collectivités placent peu d'importance sur l'ordre de gouvernement responsable pour la prestation d'un programme ou d'un service, puisque ce qui compte est que le programme ou le service soit offert, accessible et approprié aux collectivités desservies. Ils ont de plus souligné qu'une meilleure coordination est nécessaire entre les différents ordres de gouvernement et les organismes de prestation de services. Ceci simplifierait la prestation des programmes et des services, et tâcherait d'éviter le chevauchement des efforts et les conflits. Idéalement, les collectivités apprécieraient l'établissement d'un bureau central de renseignements et de prestation de programmes gouvernementaux dans leur région. De plus, les participants et participantes ont exprimé que des guides intergouvernementaux intégrés et à jour (en versions virtuelles et imprimées) aideraient les collectivités à naviguer parmi les différents programmes et services offerts par les différents ordres de gouvernement et à trouver leur chemin au sein d'une bureaucratie gouvernementale en perpétuel changement.

Les participants et participantes sont d'avis que les jeunes, les nouveaux venus, les immigrants et immigrantes ou autres, représentent l'avenir des collectivités rurales. L'accent devrait être mis sur le développement de sentiments de fierté et d'appartenance à la collectivité, pour encourager les jeunes à revenir s'établir dans leur collectivité rurale au lieu d'axer les énergies sur leur rétention seulement. Les participants et participantes ont exprimé que des perspectives d'emplois viables, ainsi que des occasions concrètes de participer aux affaires de la collectivité, sont des moyens de faire revenir les jeunes pour qu'ils appliquent et mettent au service de la collectivité leurs compétences et expériences acquises ailleurs. Le fait de créer des collectivités

énergiques et dynamiques où il fait bon y vivre et d'apprécier les connaissances que les personnes apportent, contribuera également à encourager les nouveaux venus à s'établir dans les régions rurales, éloignées et du Nord au fil des ans.

Les participants et participantes ont mentionné que l'optimisation du capital humain et social des collectivités est un principaux défis en matière de développement durable à long terme. Ils ont de plus indiqué que les résidents et résidentes des collectivités rurales, éloignées et du Nord ont besoin d'outils et de formation pour être plus en mesure de recruter, d'engager et retenir les bénévoles et les leaders de leur région.